

Journal de Bord, novembre 2023

Pendant trois semaines, le local a été fermé pour cause de congés annuels. Cependant la distribution de surplus alimentaire a été assurée.

Le 23/11/23, pendant une heure :

D'après un article de L'Avenir, Delhaize s'engage dans un projet qui vise à utiliser les surplus alimentaires pour nourrir des larves¹. Ces dernières se nourrissent des fruits et légumes invendus. Ensuite, elles sont utilisées comme complément protéiné à la place du soja pour la fabrication d'aliments pour le bétail. Ce circuit court est positif. En effet, l'importation de soja pose divers problèmes écologiques dont la déforestation de la forêt amazonienne et des transports producteurs de CO2. Cependant, cette nouvelle nous inquiète. Nous craignons les répercussions de cette initiative sur la distribution de l'aide alimentaire. Recevront-nous encore des surplus comestibles ? Nous ne devons pas attendre de ne plus rien recevoir. L'aide disponible diminue. Le nombre de personnes en besoin augmente. Il faut trouver d'autres solutions pour répondre aux besoins des gens. Que pouvons-nous faire ? Produire nous même de la nourriture ? Un jardin ? Autre chose ? Mais qui va travailler ?

Chacun y va de son point de vue. Certains proposent même des emplacements possibles pour créer des jardins.

Pour que le projet soit un succès, il est crucial que tous se sentent responsables et que la distribution des légumes soit équitable. Des propositions ont été faites. Il faut trouver un terrain en tenant compte des problèmes de mobilité, mettre à disposition des toilettes et de l'eau, travailler en équipe et mettre en place un règlement. Il est important d'agir rapidement et d'arrêter d'attendre. Nous devons trouver des solutions ensemble.

Les participants sont enthousiastes :

- Il n'y aura plus de dons alimentaire.
- Il va falloir s'organiser !
- Faire un jardin !
- Où trouver un terrain ?
- Comment se déplacer/ mobilité ?
- Travailler par équipe ? Comment ? Avec quelle organisation ?

¹Source: <https://www.lavenir.net/actu/belgique/2023/11/07/delhaize-fait-appel-aux-larves-pour-consommer-ses-surplus-alimentaires->

- Faire un règlement.
- Il faut arrêter d'attendre et se démerder !

Conclusion : produire sa propre nourriture au lieu d'attendre de la recevoir... Un idéal ? Mais les bonnes intentions et l'enthousiasme suffiront-ils pour basculer de la distribution à une production organisée et réalisée par les personnes précarisées ?

Le but n'est pas de fournir de la main d'œuvre gratuite aliénée à des producteurs professionnels.

Nous devons veiller à ce que les participants soient impliqués dans tous les stades de mise sur pied et d'organisation d'un projet bien à eux et qu'ils porteraient, de la graine à leur assiette.

Le 24, pendant une heure :

Une participante a raconté sa situation difficile : Elle est sans revenu et n'a rien à manger, car elle a été rayée du registre de la population suite à la perte de son logement. Elle a retrouvé un autre logement après moins de trois mois. Elle ne pensait donc pas être radiée, mais la police a tardé à venir vérifier son domicile, ce qui fait qu'après trois mois sans domicile, elle a été radiée d'office, ce qui a entraîné la perte de son revenu de la mutuelle. Elle a effectué les démarches nécessaires, mais il va falloir du temps pour qu'elle « touche ». En attendant, elle est sans revenu.

Chacun y est allé de son expérience et des exemples rencontrés : Ce genre de situation est assez fréquent. C'est difficile de trouver un logement et si on est trois mois sans logement, on est radié et on perd son allocation. La solution, c'est de demander une adresse de référence, mais pour introduire une demande, il faut être radié. L'assistante sociale peut demander la radiation, de manière à pouvoir octroyer une adresse de référence, mais si le Conseil venait à la refuser, la radiation serait inévitable.

Le problème, c'est aussi que la personne concernée n'est pas informée de la radiation. Souvent, elle l'apprend lorsqu'elle réclame son revenu qui ne lui a pas été versé.

Nous sommes tous d'accord pour dire qu'on ne peut pas traiter les gens ainsi. Comment faire pour que ça n'arrive pas ? Ne pas rester sans logement ? Plus facile à dire qu'à faire ! Demander l'adresse de référence dès le premier jour sans logement ? Ça ne va pas fonctionner. Faut-il sensibiliser le CPAS ? Dans son cas, la participante n'a pas effectué de demande d'adresse de référence. Le CPAS pourrait lui accorder une aide sociale, mais elle ne l'a pas demandée...

Qui ne demande rien, n'obtient rien !

Un autre problème a été posé par un autre participant, également sans logement : le CPAS lui demande des attestations d'hébergement, afin de savoir où il dort. C'est faisable, mais délicat. Il y a un risque pour l'hébergeur de se voir octroyer le statut cohabitant. La commune peut domicilier d'office une personne à l'adresse où elle vit, ce qui aurait un impact sur le statut de l'hébergeur. Par contre, l'hébergement provisoire est prévu par la loi sans incidence sur le statut de l'hébergeur, alors que l'hébergé est considéré comme cohabitant.

En fonction de leur sensibilité, les autorités appliquent la loi dans un sens ou dans l'autre, avec des conséquences financières, tant pour l'hébergé que pour l'hébergeur, sauf si ce dernier est pensionné. En résumé, il faut changer d'hébergeur plusieurs fois sur la semaine, afin de ne pas être domicilié d'office.

En conclusion, d'un côté, il faut éviter de se faire radier parce qu'on est sans adresse, de l'autre côté, il faut éviter de se faire domicilier d'office si cela peut entraîner un changement de statut pour l'hébergeur. Le statut cohabitant est un frein à la solidarité. Ce serait bien qu'il soit supprimé, mais pour mettre quoi à la place ? Que tous obtiennent le même revenu, quelle que soit la situation familiale ? D'accord, mais quel revenu ? Il ne faudrait pas que la suppression du statut cohabitant entraîne une diminution des revenus pour les isolés.

Le 28, pendant deux heures :

Des SDF et des Ex SDF se sont rencontrés au hasard de la tasse de café. Quatre d'entre eux viennent d'intégrer leur logement dont trois, grâce à l'action de Housing First. Quand des SDF trouvent un logement, c'est un soulagement pour tout le monde, mais pour eux d'abord ! Ils sont souriants, décontractés. Ceux qui n'ont encore rien trouvé sont plus confiants. Certains logent chez l'habitant, mais discrètement, car il ne faudrait pas que l'hébergeur soient pénalisés...

- Si c'est un pensionné, il n'y a pas de problème.

- Sauf s'il reçoit de la GRAPA !

- Ah oui...

- Moi, le gars chez qui je dors, il travaille.

- Alors, ça va.

- Cool, sauf que je touche le taux cohabitant, pas le CPAS de rue.

- Le CPAS de rue n'existe plus. Ceux qui dorment à la rue touchent le taux isolé.

- Mon assistante sociale m'a dit que comme je n'ai pas de loyer à payer, j'ai droit au taux cohabitant. Mais, bon, c'est mieux que rien...

- C'est pas assez. Quand tu vis chez quelqu'un, tu ne peux tout de même pas profiter sans rien payer. Je donne 50 euros et j'apporte de la nourriture.

- 50 euros par mois ?

- Tu rigoles ou quoi ? Il y en a qui demandent 50 euros pour une nuit ou deux et puis, ils te foutent dehors. Moi ça va. Je paie 50 euros par semaine, juste pour les frais. C'est correct.

...

- Les premières nuits, je me sentais renfermé dans mon logement. J'avais peur d'étouffer. J'ai dit à mon pote : « reste avec moi ». Le matin, je sors et j'arpente les rues comme avant. Je bois et je fais la manche. Je continue ma vie dans la rue, mais le soir, je rentre chez moi et je suis content. Je bois moins.

...

- Et toi, tu en es où ? Tu as trouvé un logement ?

- Non, je vis chez M.

- Ton propriétaire t'a mis dehors ?

- Non, je suis parti. J'en avais marre. Il me harcelait tout le temps. Je ne pouvais plus supporter. Je cherche un logement depuis quatre mois, depuis que j'ai eu mon renon. J'ai l'impression que quand ils me voient, les propriétaires ne veulent pas me louer, à moi.

- Tu es pourtant habillé correctement. Et les logements sociaux, tu as essayé ?

- Je suis inscrit depuis longtemps. Je vais demander, mais ils n'ont jamais rien pour moi, alors que d'autres qui viennent de s'inscrire, reçoivent un logement. Pour moi, il n'y a rien.

- Tu fais peur aux assistantes sociales ?

- Tu le dis toi-même que tu es violent, que quand tu t'énerves, les flics viennent à 8 d'office, s' ils savent que c'est pour toi. C'est ce que tu nous a dit. Tu te souviens ?

- Ce n'est pas une raison.

- Effectivement, quelque soit le caractère de la personne, tout le monde a droit à un toit.

- Quand tu es ici, tu es calme.

...

- De toute façon, c'est la galère pour trouver un logement. Les propriétaires savent qu'il manque de logements, alors, ils font les difficiles. Ils se permettent n'importe quoi.

- Si tu veux, on va te coacher, comme pour un entretien d'embauche pour que les propriétaires ne te rejettent plus.

....

- Je viens de m'installer dans mon logement, mais mon frère est à la rue. Il veut venir s'installer chez moi, mais ça fait huit mois que je ne consomme plus. Lui, il consomme. Il ne sait pas s'arrêter. J'ai peur de rechuter.

- Tu as raison. D'autant plus que si ton frère consomme, il va ramener des copains en pleine nuit et faire du bruit. Les voisins vont appeler les flics et après quelques épisodes, tu finiras par te faire virer. C'est classique.

- Sans compter que tu risques de te retrouver au taux cohabitant. C'est pas ton frère qui va t'aider à payer ton loyer.

- C'est un coup pour te retrouver à nouveau à la rue.

- C'est clair !

En conclusion :

- Quand on a vécu en rue, c'est difficile à s'habituer de vivre entre quatre murs. Il faut du temps pour changer progressivement ses habitudes.

- Pour garder son appartement, il ne faut pas laisser les copains, ni même la famille se ramener faire la fête et vivre bruyamment. Ce n'est pas facile de leur dire non et parfois, ils viennent d'office sans être invités. Ils arrivent bruyamment en pleine nuit.

- Il n'y a pas assez de logements disponibles par rapport à la demande. Les candidats les plus stigmatisés ont moins de chance d'avoir un toit, même au niveau des logements sociaux. Housing First² est un palliatif à cette réalité en garantissant un suivi du locataire. Une équipe s'est installée à Dinant, il y a déjà quelques mois. Les effets de leur travail commence à se faire agréablement sentir.

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)